

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD133

présenté par
Mme Couillard, rapporteure

ARTICLE 15

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« d'autres »

les mots :

« une ou plusieurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.